

**Des modifications importantes en SVT pour le nouveau  
brevet des collèges !**



C'est en sciences de la vie et de la Terre que les limitations sont les plus importantes. La première partie du programme impactée porte sur "l'environnement". Vous n'aurez pas à plancher sur le thème de la Terre dans le système solaire, ni à expliquer de phénomènes météorologiques et climatiques. Vous n'aurez pas non plus à lister les mesures de prévention à mettre en place en cas de risques naturels ou liés à l'activité humaine, ni à argumenter sur les impacts générés par les actions de l'être humain sur l'environnement.

La seconde partie du programme concernée est celle sur "le vivant et son évolution". Vous n'aurez notamment pas d'exercice sur les liens entre les besoins des cellules animales et le rôle des systèmes de transport dans l'organisme ou sur les liens entre les éléments de biologie de la reproduction des êtres vivants, l'influence du milieu sur la survie des individus et la dynamique des populations. La diversité du monde vivant et la diversité génétique au sein d'une population ne seront également pas au menu du brevet cette année.

Bon courage pour vos révisions ☺

*LHOMME Sébastien, professeur de SVT*